



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU MORBIHAN

AVIS DE PROLONGATION D'UNE ENQUETE PUBLIQUE

L'enquête publique portant sur le projet de réalisation du parc d'activités conchylicoles de Loscolo situé sur la commune de Pénestin, initialement prévue du lundi 20 août 2018 au vendredi 21 septembre 2018 inclus, **est prolongée jusqu'au vendredi 5 octobre 2018 inclus** (clôture de l'enquête à 15h45).

Durant la période de prolongation de l'enquête, les modalités d'organisation prévues à l'arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête publique du 16 juillet 2018 continuent d'être appliquées, notamment en ce qui concerne les modalités de consultation et le recueil des observations du public.

Le public pourra continuer de s'informer sur le site internet de la préfecture du Morbihan www.morbihan.gouv.fr (onglet « publications », rubrique « enquêtes publiques ») et sur le site internet de Cap Atlantique, www.cap-atlantique.fr et émettre ses observations sur le projet suivant les modalités prévues dans l'arrêté d'ouverture d'enquête susvisé : soit directement sur les registres prévues à cet effet en mairie de Pénestin, soit par courriel à l'adresse suivante : enqueteduploscolo@mairie-penestin.com, soit les adresser par écrit, à la commissaire enquêtrice, mairie de Pénestin, 44 rue du Calvaire, 56760 Pénestin.

Par ailleurs, toute précision pourra être demandée auprès de la personne représentant le responsable du projet : M. Fabrice DURIEUX, directeur de l'environnement et des économies primaires, Cap Atlantique, ☎ 02 28 54 13 15 ✉ fabrice.durieux@cap-atlantique.fr.

En complément des permanences mentionnées à l'article 6 de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique du 16 juillet 2018, Mme Annie-Claude SOUCHET – LE CROM, commissaire enquêtrice, assurera une permanence complémentaire en Mairie de Pénestin : le **jeudi 27 septembre 2018 de 14h00 à 16h45**.

Une réunion d'information et d'échanges avec le public sera organisée sous la présidence de Mme Annie-Claude SOUCHET – LE CROM, commissaire enquêtrice, en présence du maire ou son représentant et du responsable du projet, Cap Atlantique : le **lundi 24 septembre 2018 à 18h00** au complexe polyvalent Lucien Petit-Breton, allée des sports à Pénestin.

Dans les trente jours à compter de la fin de l'enquête, la commissaire enquêtrice remettra au préfet l'ensemble du dossier soumis à enquête publique accompagné des registres et pièces annexées, avec son rapport et ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront tenus à la disposition du public pour une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête auprès de la mairie de Pénestin et auprès de la préfecture du Morbihan – direction de la citoyenneté et de la légalité – Place du Général de Gaulle – 56019 VANNES CEDEX – ainsi que sur son site internet www.morbihan.gouv.fr.

Le préfet,